



Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE** des Personnels de Préfecture

Les représentants du personnel de la filière sociale du ministère de l'intérieur, le 12 juin 2014

**Suicide dans la Police,
le rapport du médiateur de la police qui accuse lui aussi le secret
professionnel des personnels de soutien
et veut faire modifier les textes législatifs :**

INACCEPTABLE !!! TROP C'EST TROP !!!

Dans son premier rapport annuel, le médiateur de la police a dépassé la ligne blanche en désignant le secret professionnel partagé comme un problème et demande même un audit pour demander la révision des textes législatifs !!!

Trop c'est trop !!!

Par cette prise de position, non seulement il se discrédite et affiche clairement son absence de neutralité, mais plus grave, il ose écrire dans un rapport officiel diffusé sur le plan national, que *le problème du secret professionnel partagé est central* dans le problème du suicide des policiers. Ces propos sont proprement *scandaleux et inacceptable*.

Ecrire aussi que « *des réticences corporatistes empêchent la circulation d'informations alarmantes* » est grave et sous-entend que certains d'entre nous seraient responsables de suicides ...

Trop c'est trop !!!

Ecrire de tels mensonges ou en faire des généralités est indigne d'une telle fonction et illustre bien une incompétence généralisée au sein de la DGPN sur ce sujet.

Laisser croire en sous entendu à une institution toute entière que les professionnels de soutiens (Assistants sociaux, Psychologues et Médecins) laisseraient se suicider un policier sans agir parce qu'ils sont soumis au secret professionnel est **DIFFAMATOIRE !!!**

Plus grave, dans ses préconisations le médiateur va jusqu'à proposer au Ministère de l'Intérieur et au Ministère de la Santé un audit afin de revisiter les textes législatifs sur le secret professionnel...

Par de tel propos aussi extrêmes, malheureusement partagés par un grand nombre de décideurs au sein de la DGPN, nous obligent à tous nous mobiliser au plus vite et pas seulement au sein du Ministère de l'Intérieur.

Vouloir comme en 2007 (sur la prévention de la délinquance...) s'attaquer au secret professionnel de l'ensemble des travailleurs sociaux français pour résoudre le problème du suicide des policiers est proprement *inqualifiable* et démontre une déconnection totale du terrain.

MAIS NON ! NOUS NE SERONS PAS ENCORE UNE FOIS LES BOUCS EMISSAIRES !!!

Comment une institution chargée de veiller au respect des lois et des valeurs républicaines peut-elle accepter qu'une autorité police puisse écrire et diffuser de telles inepties, remettre en cause des droits fondamentaux et porter le discrédit sur des corporations professionnelles dont elle doit aussi assurer leur protection (administrative, juridique, sociale, santé et psychologique) ?

Le secret professionnel est la première garantie des *libertés individuelles*.

Le secret professionnel est l'une des *règles fondamentales* de nos professions.

Il s'agit d'un devoir, qui garantit à tout policier et agent, l'absence d'ingérence dans sa vie intime et *c'est une garantie majeure dans un État de droit*.

C'est aussi une obligation absolue et vouloir le supprimer, c'est non seulement s'attaquer à ces valeurs mais aussi à notre profession, mettant au banc du sacrifice moral, psychologique et pénal l'ensemble des assistants sociaux du Ministère.

Car non !!! Les policiers ne se suicident pas parce que nous sommes soumis au secret professionnels mais bien parce qu'ils ont peur de parler !!!

Plus largement nous dénonçons l'attitude de certains au sein de l'Administration centrale à Paris qui participent ensemble depuis des années à une campagne de déstabilisation et de discrédit des réseaux des assistants sociaux et des psychologues dans l'ensemble de l'institution.

Les derniers échos sur les discussions dans les réunions de travail autour du plan santé au sein de la police sont très alarmants pour nous. Ils confirment leur volonté de tout faire pour obtenir nos informations confidentielles dans un objectif de repérage des agents fragiles et potentiellement suicidaires...

Ces méthodes et modes de pensée nous semblent archaïques, simplistes, et indignes de hauts responsables.

Les policiers sont en droit d'attendre le secret professionnel des personnels de soutien Ils ont besoin de ces professionnels en qui ils ont confiance et non pas des délateurs !!!

Alors au final, quel est l'objectif caché de la DGPN pour à tout prix vouloir tout faire POUR NOUS DEMOLIR quitte à utiliser la pression, le discrédit, les menaces et les mensonges pour nous obliger à divulguer des informations confidentielles sur ses agents ? ...

STOP ! A LA MALTRAITANCE DES ASSISTANTS SOCIAUX !

Compte tenu de la gravité de ce qui se passe au sein de la DGPN, nous allons dans un premier temps interpellé directement le Ministre de l'Intérieur sur ce sujet car nous n'acceptons plus d'être salis et de servir de bouc émissaire d'une administration incapable de proposer de véritables solutions pour endiguer ce fléau. Mais pas étonnant quand on connaît les pratiques managériales particulièrement inhumaines que peut avoir parfois l'institution police !!! Cette méthode à notre égard en est un exemple !!!

**Nous ne nous laisserons jamais faire quand il s'agit de s'attaquer aux valeurs fondatrices de notre profession et aux valeurs républicaines
Qu'importe les menaces entendues ici et là !!!**

....

LE 4 Décembre 2014 VOTEZ FO

FO
Préfectures